

—Monsieur, fit Clorinde d'une voix sans timbre, vous avez ordonné du laudanum afin de calmer les douleurs de cette jeune femme, je lui en ai fait boire...

—Une fiole entière, répliqua l'interne.

—N'était-ce point l'ordonnance ?

—Vingt gouttes ! dit Jacques Séricourt, j'avais dit vingt gouttes.

—Je me serai trompée, dit Clorinde en baissant la tête, c'est un grand malheur. Elle criait si fort qu'elle troublait toute la salle, j'ai pris une potion pour une autre...

—Ce n'est pas vrai, cria Pierre Latour, ce n'est pas vrai ! Tu savais son nom et tu as voulu te venger, vipère ! mais il y a une justice ! Dites-moi, monsieur, qu'il y a une justice, répéta le forgeron en se retournant vers Andrezel.

—Oui, répondit le jeune médecin, il existe une justice là-haut.

—Nous ferons l'autopsie, messieurs, fit le Dr Séricourt, et s'il y eut crime, ce crime sera poursuivi.

Le reste de la visite s'acheva rapidement. Pierre était resté près de la morte, lui parlant tout bas, couvrant de baisers son visage et ses mains. Nul n'avait le cruel courage de l'arracher de cette place. Debout à quelque distance, droite et rigide, Clorinde le regardait...

Au moment où le docteur s'arrêta devant le lit de la jeune mère, celle-ci joignit les mains :

—Mon enfant ! dit-elle, mon enfant !

—Où est cet enfant ? demanda le docteur.

—Mort, répondit Estabelle.

—Je l'ai entendu crier, crier de douleur, quand vous l'avez placé sur le poêle brûlant, fit la malheureuse femme.

—Qu'est-ce que cela signifie ? demanda le docteur.

—L'enfant vagissait de froid, reprit Estabelle dont le visage fut subitement envahi par une rougeur apoplectique, j'ai voulu le réchauffer...

Le médecin se dirigea rapidement vers l'endroit où se trouvait le petit cadavre, il était couvert de brûlures profondes, et Séricourt ramassa sur le sol des fragments de langes à demi consumés.

—Misérable femme ! dit-il en foudroyant du regard Estabelle.

Un moment après, le docteur, accompagné d'Andrezel et des internes, se faisait annoncer chez le directeur.

—Monsieur, lui dit-il, les faits qui viennent de se passer nécessitent la présence des magistrats. Je me trouve en présence de deux morts causées par des crimes : un infanticide que les jurés qualifieront, et le trépas d'une jeune femme empoisonnée par une infirmière. Je rends la femme Estabelle et la fille Clorinde responsables.

Le directeur essaya de protester :

—J'accuse, dit Jacques Séricourt, les juges décideront.

Puis, regardant bien en face le directeur.

—Vous avez exigé le r nvoi des religieuses qui donnaient à nos malades des soins intelligents et des consolations de toute heure, voici pour la première fois la justice saisie d'une affaire d'empoisonnement et d'infanticide... Mais, soyez-en convaincu, monsieur, elle franchira souvent le seuil de votre établissement. En l'ouvrant aux infirmières laïques, vous y avez fait pénétrer la fraude, le vol et les plus mauvaises passions.

Le docteur quitta le cabinet du directeur et s'installa dans une pièce voisine de la salle de dissection.

Une heure plus tard, les magistrats arrivèrent. L'autopsie fut décidée pour l'infortunée jeune femme, elle amena la certitude que celle-ci avait succombé à l'absorption d'une quantité considérable de laudanum. La mort de l'enfant ne laissait aucun doute sur les causes qui l'avaient amenée.

Dans le lieu même où venait de se pratiquer l'autopsie eut lieu la confrontation des inculpées avec les cadavres.

Estabelle tremblait de tous ses membres. Ses joues flasques avaient perdu leurs couleurs, elle flageolait sur ses courtes jambes. L'épouvante que lui causait la justice la prenait à la gorge et empêchait les mots qu'elle prononçait d'arriver à l'oreille des magistrats. Elle protestait de son innocence et répétait confusément que dans sa hâte de s'occuper de la mère, trouvant l'enfant glacé, elle l'avait posé sur le poêle sans se douter qu'il fut assez brûlant pour lui causer une souffrance. Elle paraissait sincère.

Les témoins entendus appuyèrent ses dires. Néanmoins, elle fut mise en état d'arrestation.

L'attitude de Clorinde fut tout autre. Froide, presque hautaine, elle avoua s'être trompée, sans ajouter même une expression de regret. Quand on montra le visage de Blandine convulsé par l'horreur des souffrances éprouvées, loin de détourner la tête, elle attacha ses regards avides sur la figure de la morte.

Alors entra Pierre Latour.

Il ne vit ni les magistrats, ni le docteur, il ne vit que Clorinde.

—Monstre ! dit-il, monstre sans entrailles ! Tu pouvais me tuer, me planter un couteau dans le cœur ou me jeter du vitriol à la tête. En te repoussant, je t'avais offensée, mégère ! Mais que t'avait fait cette douce créature ! Oh ! messieurs, n'ayez ni pitié ni grâce pour elle. En a-t-elle eu pour ma bien-aimée ?

Interrogé sur le passé, Latour raconta le roman imaginé par Clorinde. Il ajouta que durant plusieurs mois il ne se douta nullement des vues de la femme de chambre ; lorsqu'elle les dévoila, il prétexta un départ et changea de quartier.

L'accent de ce malheureux impressionna vivement ceux qui l'entendirent. Clorinde ne répliqua pas un mot. Une sorte de rictus crispait ses lèvres minces, elle se renferma dans de froides dénégations. Une perquisition fut ordonnée dans sa chambre. Au milieu des cendres du foyer on retrouva les fragments de la photographie de Pierre.

Le soir même Estabelle et Clorinde étaient écrouées à Saint-Lazare.

Le scandale et l'épouvante furent grands dans la maison. La terreur envahit l'esprit des malades. Chacune d'elles se demanda si l'une de ces femmes remplaçant les religieuses n'était point son ennemie. Les journaux s'emparèrent de ces faits en attendant le jugement des tribunaux. Des lettres s'échangeaient entre le directeur d'une administration puissante et d'honnêtes gens révoltés par les faits navrants qui se multipliaient depuis le renvoi des Sœurs de Saint-Vincent de Paul.

Le sentiment de la crainte, le besoin de se cramponner à une céleste espérance, quand tout leur manquait en ce monde, rapprocha les malades de la religion qu'on semblait leur interdire. Un sentiment de révolte germa dans les esprits. Quelques vieilles femmes que de nombreuses misères clouèrent maintes fois sur des lits d'hospice se rappelaient les soins et les bontés des religieuses, et ne se gênaient point pour en parler tout haut.

—Je me souviens, disait la vieille Sophronie en secouant la tête, d'avoir été plus d'une fois clouée sur un lit d'hôpital. Rien qu'à voir la cornette blanche d'une sœur, à entendre le cliquetis des médailles de son chapelet, je me sentais rassurée. Cela nous consolait de savoir que des filles de grandes maisons venaient de quitter leur famille, le luxe dont elles étaient entourées, pour venir se pencher au-dessus de nos lits de souffrance. Leur vue seule nous rappelait au sentiment religieux. Comment ne point croire en un Dieu à qui elles sacrifiaient tout. On les remplace par des servantes à gages ! Est-ce qu'elles nous aimeront, celles-là ? Ne faut-il point leur payer les plus petits soins, les moindres adoucissements ? Quelques-unes nourrissent un vieux père, d'autres des enfants. On doit se conserver pour la famille. La moindre plaie leur cause une répugnance invincible. Elles redoutent les virus dangereux, les maladies dangereuses. Ce sont des domestiques salariées pour un travail plus dégoûtant qu'un autre, voilà tout. Peut-on leur demander de la charité pour ceux qu'elles soignent ? Cela était bon quand il s'agissait des saintes Sœurs qui nous pansaient pour l'amour de Jésus en croix. Avec les religieuses, on a supprimé la chapelle que nous voyons à l'extrémité de la salle. Le soir, la Sœur y faisait la prière. Cela ne gênait personne, n'est-ce pas, et cela consolait bien des malades. Nous tombons de plus en plus bas, voyez-vous, et c'est à sortir d'ici quand la mort nous menace.

—Vieille radoteuse ! murmura Jeanne Hortis en passant près de Sophronie.

L'octogénaire se trouvait voisine de Mme Vebson ; celle-ci tourna un regard sympathique vers la vieille femme. Elle aussi trouvait bien dur de voir autour d'elle ces infirmières à l'aspect insolent et dur. Mais elle se disait que jamais elle n'aurait pu guérir sans la résolution qu'elle avait prise avec tant de larmes. Mélati trouvait difficilement du travail, la misère

devenait si grande qu'elles ne parviendraient point à en triompher toutes deux. Il fallait que l'une d'elles se sacrifiât, et la mère s'était résignée.

Mais si elle pouvait consentir à rester loin de sa fille jusqu'à ce qu'elle fut guérie, elle ne renonçait point à recevoir des consolations devenues pour elle d'autant plus indispensables qu'elle se sentait plus profondément atteinte. Ce qui s'était passé la veille la remplissait d'une crainte inconnue, elle se demandait ce qui adviendrait d'elle, dans cet hôpital placé sous la protection de la loi, dirigé par une administration puissante, et où on tuait à la fois les enfants et les femmes.

Voyant donc s'approcher de son lit la nouvelle infirmière, Rosalie Chardon, elle lui dit d'une voix suppliante :

—Je désirerais voir l'aumônier.

—Nous n'en avons plus, répondit Rosalie.

—Plus d'aumônier dans une maison où l'on souffre, où l'on meurt !

—Non, madame.

—Mais quand on désire un prêtre ?

—On adresse sa demande au directeur de l'hospice.

—Rendez-moi donc le service de lui transmettre la mienne.

—Oui, madame, répondit Rosalie.

Suivant sa promesse, elle se rendit au bureau du directeur et lui expliqua ce que souhaitait madame Vebson.

—Est-elle à l'agonie ? demanda le directeur.

—Non, monsieur, mais elle souffre cruellement de fièvres rapportées des Indes. C'est une dame, celle-là ! Je ne connais pas de malade plus douce et plus patiente.

—Répondez-lui qu'on lui enverra un prêtre quand elle entrera en agonie. Je ne ferai point de cette maison l'asile de la superstition et de l'obscurantisme.

Le directeur qui, la veille, était allé voir à l'Eden le ballet *Excelsior*, en avait rapporté ce souvenir.

—Je lui dirai, monsieur : superstition et obscurantisme... Voilà bien les deux mots prononcés par monsieur le directeur ?

—Oui, allez.

Rosalie Chardon rentra dans la salle et s'approcha du lit de Mme Vebson.

—Ce que je redoutais arrive, madame, le directeur refuse qu'on prévienne un aumônier.

—Sous quel prétexte ?

—Vous n'êtes pas assez malade.

—Il a osé dire cela ?

—Il s'est servi de cette expression : " Je l'autoriserai quand elle entrera en agonie. "

—Mais c'est monstrueux ! s'écria Mme Vebson, oui, vraiment monstrueux ! Quoi ! tandis que je reste en pleine possession de mes facultés, on m'interdit la réconciliation avec Dieu, on me prive des consolations divines de la religion ! Et il ne me sera permis de la réclamer qu'au moment où mon esprit entrera dans la grande obscurité de la mort. Aurai-je donc alors la lucidité nécessaire pour remplir mes devoirs, pour me repentir du mal commis et faire une paix avec le Juge devant qui je vais paraître. A l'agonie ! On laissera le prêtre s'approcher de moi ! Quelle hypocrite dérision ! Quand la souffrance me tordra sur mon lit, quand la nuit se fera tout autour de moi, quand la douleur physique me jettera dans une prostration semblable à un trépas anticipé, le prêtre pourra venir... Mes oreilles n'entendront plus les mots qu'il prononcera, ma langue glacée ne pourra plus répondre aux prières sacrées... Je sentirai à peine les onctions qui purifient la chair coupable ! Et le prêtre sera là ! cela est infâme ! infâme !

Mme Vebson ajouta d'une voix plus douce :

—Je vous remercie, oui, je vous remercie du fond du cœur.

Pendant le reste du jour, Arinda ayant tiré ses rideaux pleura sans bruit.

Son sacrifice devenait inutile. Elle sentait qu'elle ne pouvait demeurer dans cette maison sans Dieu. Une à une devant elle les souffrances passées se révélèrent. Le nom de Gaston mourait sur sa lèvre avec des sanglots. Enfin, elle prit une résolution qui la calma, et elle s'endormit.

Le lendemain, au moment du lever, elle ne se contenta point de quitter son lit ; afin qu'il fût possible de le faire avant la visite du médecin, elle s'habilla lentement, frissonnante, le cœur dévoré par l'angoisse, puis elle s'assit près de sa couche.

Avec sa robe élimée de cachemire noir, son châle